



Rapport d'activité 2025

Analyse et résultats des activités d'engagement
actionnarial et fiduciaire

Le travail d'Æquo est réalisé au nom des investisseurs institutionnels participant à sa plateforme d'engagement actionnarial et fiduciaire :



Régime de retraite des employés de la CSN



Régime de retraite des employés d'Hydro Québec



Æquo respecte le souhait des organisations participantes qui préfèrent ne pas figurer dans cette liste.

Table des matières

À propos d'Æquo	4
Mot de la direction	5
Notre approche	6
Réalisations 2025	9
Initiatives collaboratives	12
Survol des enjeux	14
Responsabilité d'entreprise et gouvernance	30

Annexe

Plan d'action 2025-2026



À propos d'Æquo

Æquo est une firme de services-conseils indépendante, spécialisée en engagement actionnarial et en investissement responsable, durable et d'impact.

Notre approche mise sur des dialogues informés et constructifs entre les investisseurs et les entreprises dans le but d'optimiser la valeur des investissements à long terme. Nous visons ainsi à réduire les impacts négatifs liés aux activités des entreprises, à favoriser des retombées positives alignées sur les objectifs de développement durable des Nations-Unies (ODD) et à inciter ces entreprises à saisir les opportunités d'une économie en transformation.

Nous sommes convaincus que l'engagement actionnarial est une approche d'investissement durable incontournable et un puissant levier de changement.

Notre mission

Contribuer à une économie durable en utilisant l'engagement comme levier d'influence des investisseurs auprès des entreprises.



Mot de la direction

Chères et chers partenaires,

L'année 2025 n'a pas été de tout repos. Entre reculs réglementaires en matière d'environnement au Canada, affaiblissement de la réglementation fédérale aux États-Unis, notamment sur les droits des actionnaires, et assouplissement de certaines exigences en matière de durabilité en Europe, notre cadre d'action a été mis à l'épreuve.

Malgré ces reculs bien réels, la structuration progresse. La publication des normes NCID 1 et 2, ainsi que les travaux sur une taxonomie canadienne des investissements durables en témoignent. Notre détermination demeure entière : nous travaillons pour faire avancer les changements nécessaires, tant par nos activités d'engagement actionnarial que par notre implication au sein du comité consultatif technique pour le développement de la taxonomie.

Plus que jamais, le dialogue entre investisseurs et entreprises est essentiel. Dans un environnement où l'information est moins accessible, l'engagement permet de mieux comprendre les pratiques, de réaffirmer vos attentes en matière de durabilité, et d'encourager la mise en œuvre d'actions concrètes.

Une question s'impose : où concentrer ensemble les efforts d'engagement actionnarial?

Notre conviction est ferme : ces défis doivent être abordés de manière intégrée. Les enjeux climatiques, sociaux et liés à la nature sont étroitement imbriqués; ils s'alimentent, s'entrecroisent et se renforcent mutuellement.

L'effet durable du collectif

Trois Canadiens sur quatre estiment que les conséquences du changement climatique peuvent être inversées lorsque l'action est collective¹. Ceci est au cœur de la mission d'Æquo : c'est dans la capacité des acteurs à se mobiliser ensemble que réside le véritable levier de transformation.

2025 marquait d'ailleurs notre 10^e anniversaire, que nous avons fièrement souligné aux côtés de nos organisations fondatrices, nos partenaires, nos clients et des membres de la communauté ayant contribué à bâtir qui nous sommes. Dix ans plus tard, cette mission s'impose avec encore plus de force, alors que l'ampleur des défis confirme la nécessité d'actions collectives.

Des réalisations à la hauteur de vos ambitions

En 2025, nous avons mis en œuvre des initiatives qui témoignent de notre volonté d'élargir la portée et la rigueur de nos activités.

Notre démarche d'engagement actionnarial repose depuis toujours sur des dialogues intentionnels, structurés autour de trois leviers : mesurer, divulguer et améliorer. L'approche par thème, qui complète notre approche par marché déjà bien établie, vient maintenant enrichir l'offre et répondre aux besoins des investisseurs souhaitant cibler un enjeu prioritaire.

Par ailleurs, Æquo et le Programme des gestionnaires en émergence du Québec (PGEQ) ont officialisé un partenariat permettant aux gestionnaires émergents participants d'accéder à notre plateforme mondiale d'engagement et de développer une expertise de plus en plus recherchée par les investisseurs institutionnels. Cette alliance s'inscrit directement dans notre mission de démocratiser l'engagement actionnarial et d'en multiplier l'impact.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à consulter le livre blanc sur la déforestation produit par notre équipe. Ce travail analytique brosse un état des lieux des pratiques du secteur alimentaire face au risque de déforestation, un enjeu à la fois environnemental et financier, et illustre la valeur de notre approche fondée sur des données d'engagement réelles.

Enfin, la nouvelle politique d'approvisionnement responsable d'Æquo et la mesure de notre empreinte carbone sont deux initiatives qui vous sont présentées dans ce rapport.

En terminant, nous tenons à remercier François Bourdon pour sa grande implication et sa contribution marquante au sein du conseil d'administration pendant près de trois ans, et souhaitons la bienvenue à Brigitte Gascon, nouvelle administratrice.

Josée Cavalancia
Présidente du conseil

Isabelle Gagnon
Directrice générale



Notre approche

La théorie du changement d'Æquo

Nous croyons que l'engagement actionnarial est un levier essentiel pour façonner une économie durable. Notre théorie du changement repose sur le rôle central des entreprises dans la résolution des enjeux environnementaux et sociaux. En mobilisant l'influence des investisseurs, nous agissons comme catalyseur pour promouvoir des pratiques durables et responsables, alignées sur les Objectifs de développement durable (ODD).

Problématique

Nos sociétés et les acteurs économiques sont confrontés à des défis systémiques complexes qui résultent principalement de l'activité économique humaine, avec les entreprises comme principaux vecteurs de changement. En plus d'avoir des impacts négatifs, ces dernières sont affectées par les enjeux environnementaux et sociaux et peinent à saisir les opportunités offertes par une économie qui se transforme.

Les investisseurs, quant à eux, ne tirent pas suffisamment parti de leur pouvoir d'influence pour promouvoir des pratiques durables auprès des entreprises.

Par ailleurs, nous observons un manque de collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème financier et économique. Résultat : un fossé se creuse entre l'action des entreprises et les défis sociaux et environnementaux qui s'accroissent.

Activités

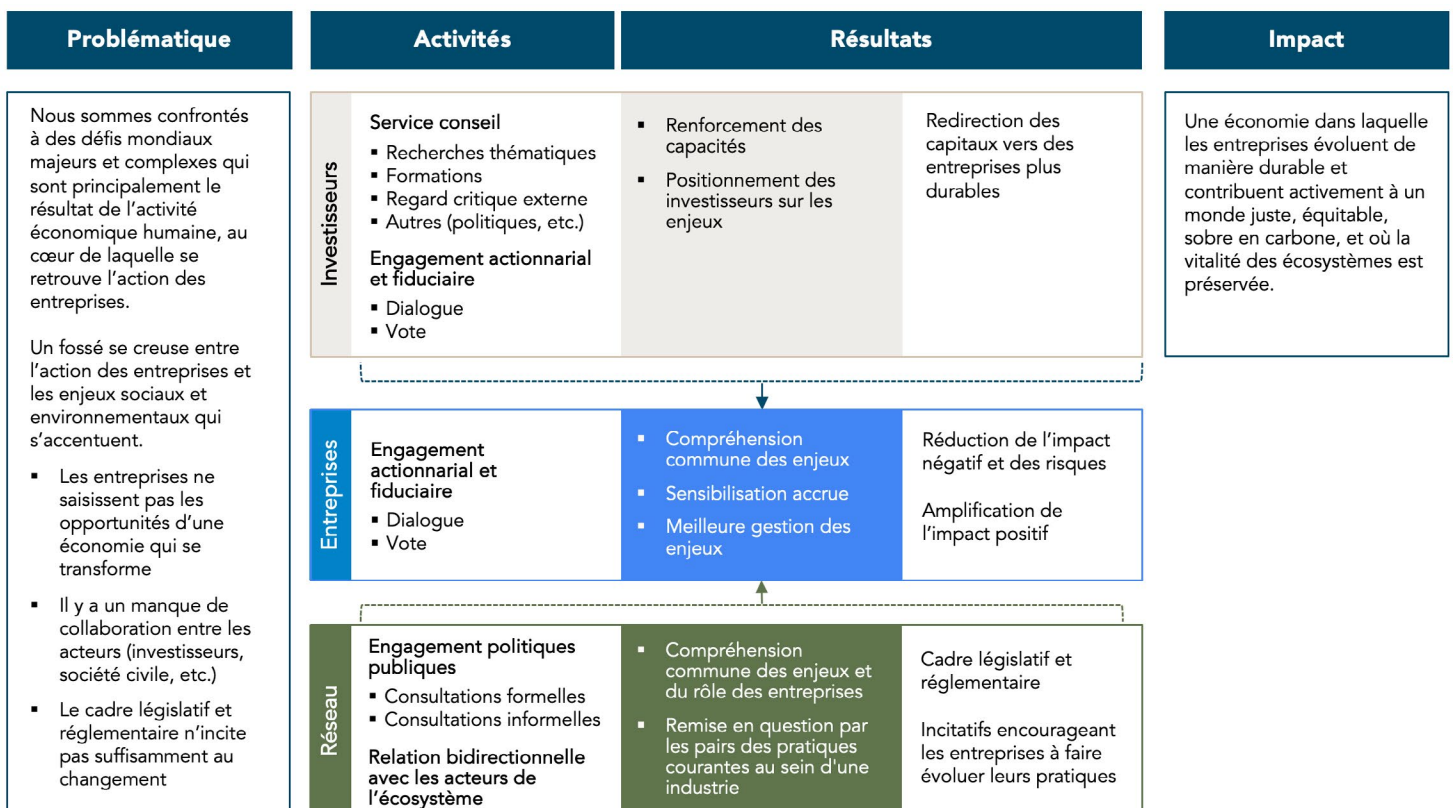
Comme nos clients, nous sommes convaincus que les entreprises peuvent jouer un rôle essentiel dans la résolution des défis

mondiaux. En menant des dialogues auprès d'elles, nous visons à réduire les risques auxquels elles sont exposées et les impacts négatifs de leurs activités, tout en maximisant leurs retombées positives à l'égard des ODD. Æquo se positionne ainsi comme un catalyseur de changement environnemental et social positif.

Notre action repose sur la collaboration, ce qui renforce notre capacité à influencer l'évolution des pratiques des entreprises. En effet, nous misons sur une approche mutualisée pour s'adresser aux entreprises au nom de plusieurs investisseurs, en plus de participer à diverses initiatives collaboratives avec d'autres acteurs de notre écosystème. Afin d'accroître notre influence, nous contribuons aussi activement à influencer les politiques publiques pour soutenir un cadre réglementaire favorable au développement durable.

Impact

Ultimement, nos activités contribuent à la création d'une économie dans laquelle les entreprises évoluent et prospèrent de manière durable, en contribuant activement à un monde juste, sobre en carbone, et où la vitalité des écosystèmes naturels est préservée.



Les thèmes qui mobilisent nos actions

L'équipe d'Æquo évalue, dialogue et vise à faire progresser les pratiques des entreprises sur les enjeux liés aux ODD. Nous adoptons une approche basée sur la double matérialité (financière et d'impact), en nous concentrant à la fois sur les enjeux ESG qui influencent la performance financière des organisations, et sur les impacts — positifs comme négatifs — de leurs activités sur l'environnement et les personnes.

Les enjeux que nous abordons avec les entreprises s'articulent autour de quatre grands thèmes.

1. Transition vers une économie à faibles émissions de carbone



Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirme que plus de quatre personnes sur dix vivent dans un contexte de haute vulnérabilité aux changements climatiques. Ces changements posent aussi des risques accrus — juridiques, financiers, opérationnels, etc. — aux entreprises de nombreux secteurs. C'est pourquoi nous encourageons l'adoption de pratiques favorisant une **transition vers une économie à faibles émissions de carbone**.

2. Construction d'une économie juste, équitable et inclusive



Nous soutenons la **construction d'une économie juste, équitable et inclusive**, convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la réduction des inégalités sociales croissantes, et qu'elles ont des responsabilités à l'égard des communautés locales, des peuples autochtones, ainsi que des consommateurs. De telles pratiques renforcent également la performance des entreprises et réduisent leur exposition aux risques, en favorisant notamment l'attraction et la fidélisation des talents, en améliorant le climat de travail et en consolidant leur licence sociale pour opérer.

3. Préservation des écosystèmes et de la biodiversité



Parce que les entreprises peuvent avoir une incidence négative sur les écosystèmes dans lesquels elles évoluent et dont elles dépendent, en détériorant des habitats ou en surexploitant les ressources naturelles, nous abordons les enjeux relatifs à la **préservation des écosystèmes et de la biodiversité**.

4. Pratiques de gouvernance robustes, orientées vers un développement durable



L'adoption de pratiques de gouvernance solides est essentielle pour assurer la saine gestion d'une organisation ainsi que son intégrité et sa résilience. La saine gouvernance figurant au cœur même de toute démarche de durabilité, nos dialogues intègrent la mise en œuvre de **pratiques de gouvernance robustes, orientées vers un développement durable**.

Méthode et processus d'engagement

Notre approche de l'engagement repose sur des dialogues directs, constructifs et adaptés à chaque entreprise. Menés principalement de façon individuelle, ces échanges s'appuient sur l'expertise sectorielle et en matière de durabilité de notre équipe multilingue. Nous ajustons nos interventions selon la maturité des pratiques de durabilité et la taille des entreprises, allant d'un soutien au renforcement des capacités pour les entreprises moins avancées à des discussions plus approfondies et techniques pour celles dont les pratiques sont plus matures.

Ces dialogues sont fondés sur l'écoute active et la communication d'attentes claires, dans une logique de coconstruction d'améliorations concrètes et adaptées à la réalité de chaque entreprise. En moyenne, nous visons deux rencontres annuelles par entreprise, complétées par des échanges ponctuels. Selon les enjeux, nous interagissons avec divers interlocuteurs, de la personne responsable du développement durable aux membres du conseil d'administration. Nous avons également recours à des comparaisons sectorielles pour stimuler l'adoption de bonnes pratiques.

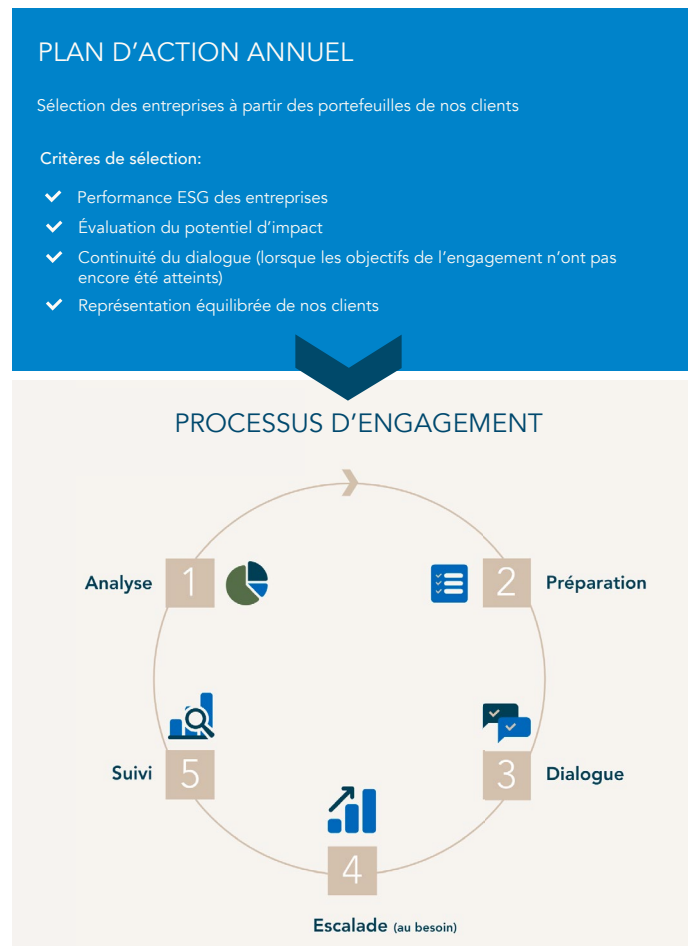
Sélection des entreprises

La sélection des entreprises avec lesquelles nous dialoguons repose sur trois critères principaux : la qualité de leurs pratiques de durabilité ou la présence de controverses importantes, la prévalence de ces entreprises dans les portefeuilles de nos clients participant à notre plateforme d'engagement, et la continuité des dialogues avec les entreprises n'ayant pas encore atteint les objectifs de durabilité que nous estimons prioritaires.

Une fois les entreprises sélectionnées, notre processus d'engagement suit **cinq étapes** clés :

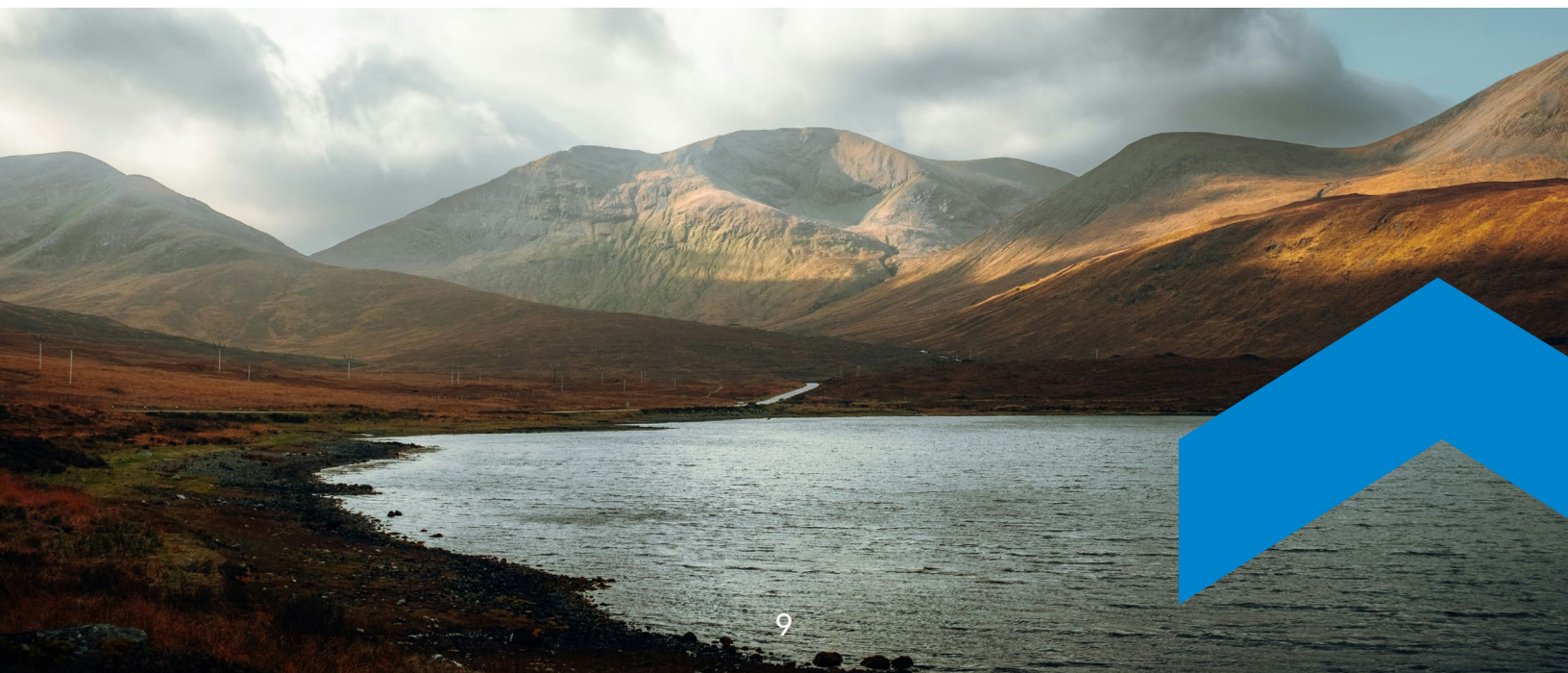
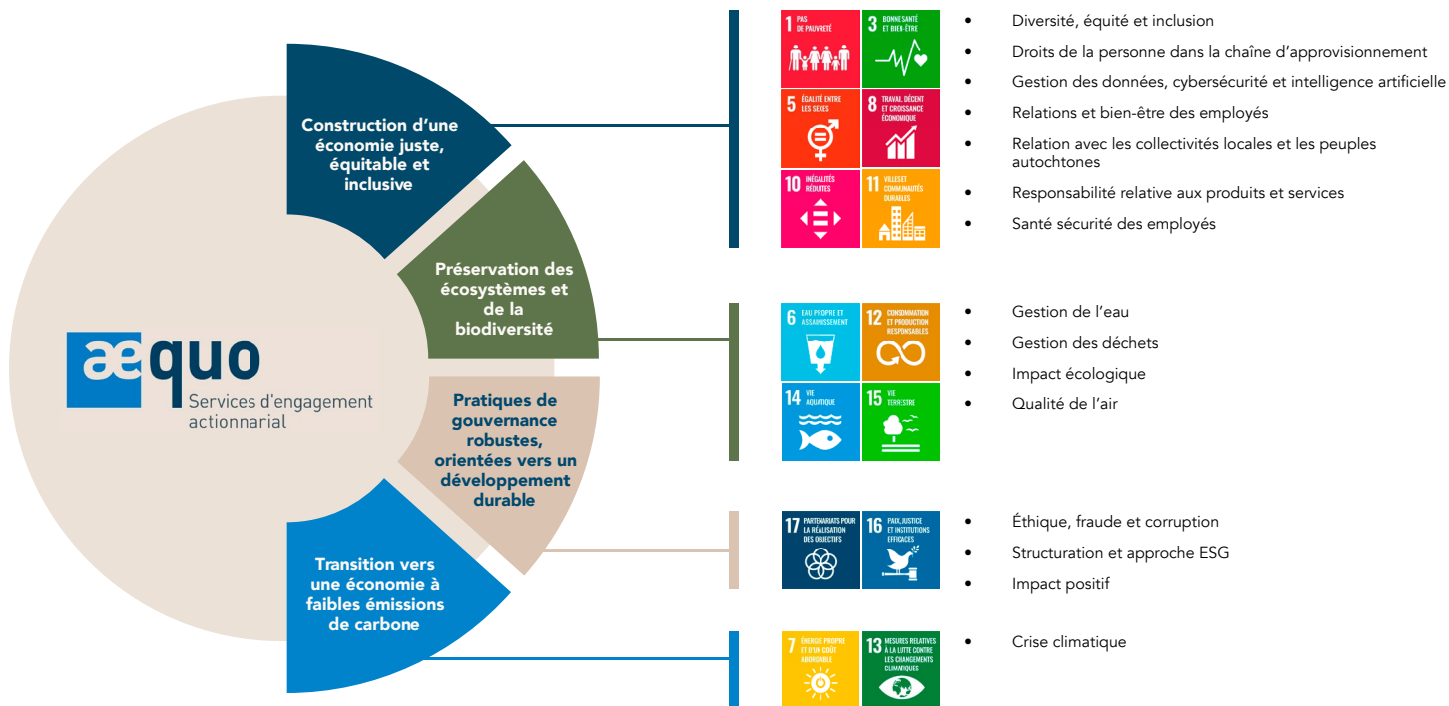
- Analyse** : Évaluation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance selon le principe de double matérialité pour cibler les priorités propres à chaque secteur et chaque entreprise
- Préparation du dialogue** : Définition d'objectifs de durabilité spécifiques selon les écarts identifiés dans les pratiques des entreprises.
- Dialogue** : Conduite d'échanges transparents et constructifs pour coconstruire des solutions concrètes et adaptées aux réalités de l'entreprise.
- Escalade (si nécessaire)** : Mise en œuvre d'un processus d'engagement progressif pour exprimer nos préoccupations et inciter à l'action, pouvant culminer avec le dépôt d'une proposition d'actionnaire.
- Suivi et mesure de progression** : Suivi rigoureux des progrès réalisés, avec une reddition de comptes trimestrielle à nos clients.

Pour en savoir plus sur notre approche et nos processus, consultez notre [politique d'engagement](#).



Réalisations 2025

Les thèmes d'intervention d'Æquo et leurs liens avec les enjeux et les ODD



Nos dialogues en chiffres

107

Entreprises en dialogue

10

Secteurs

15

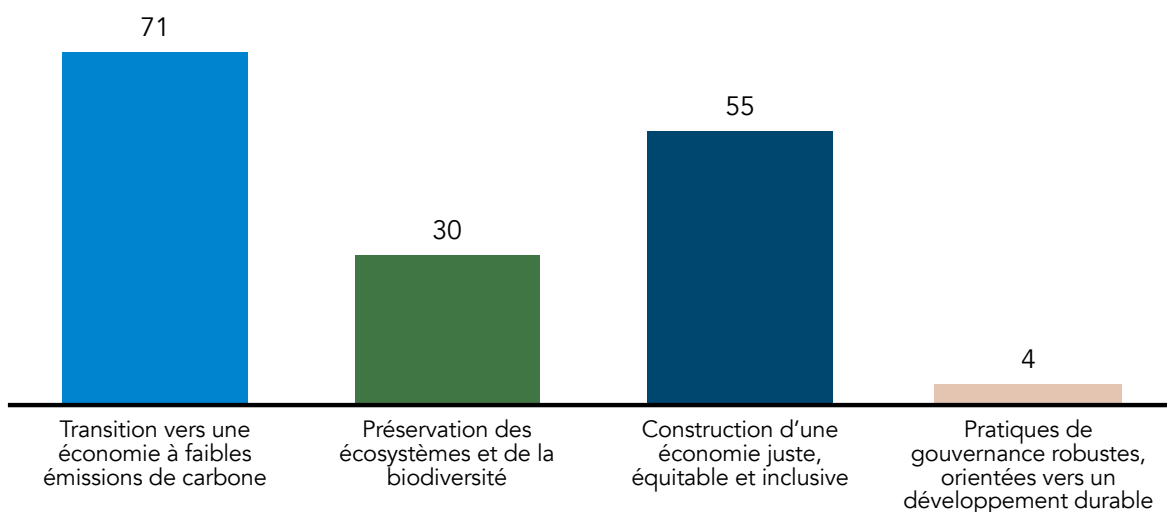
Enjeux abordés

42%

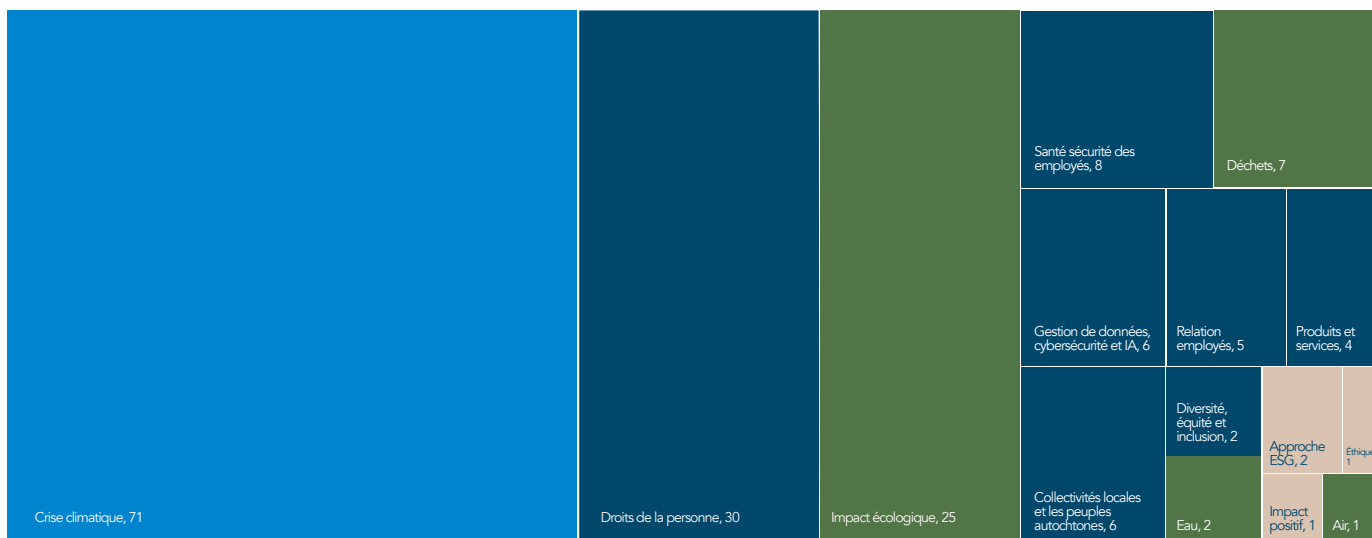
Entreprises qui progressent*

*Excluant les entreprises ajoutées en 2025.

Nombre d'entreprises par thème

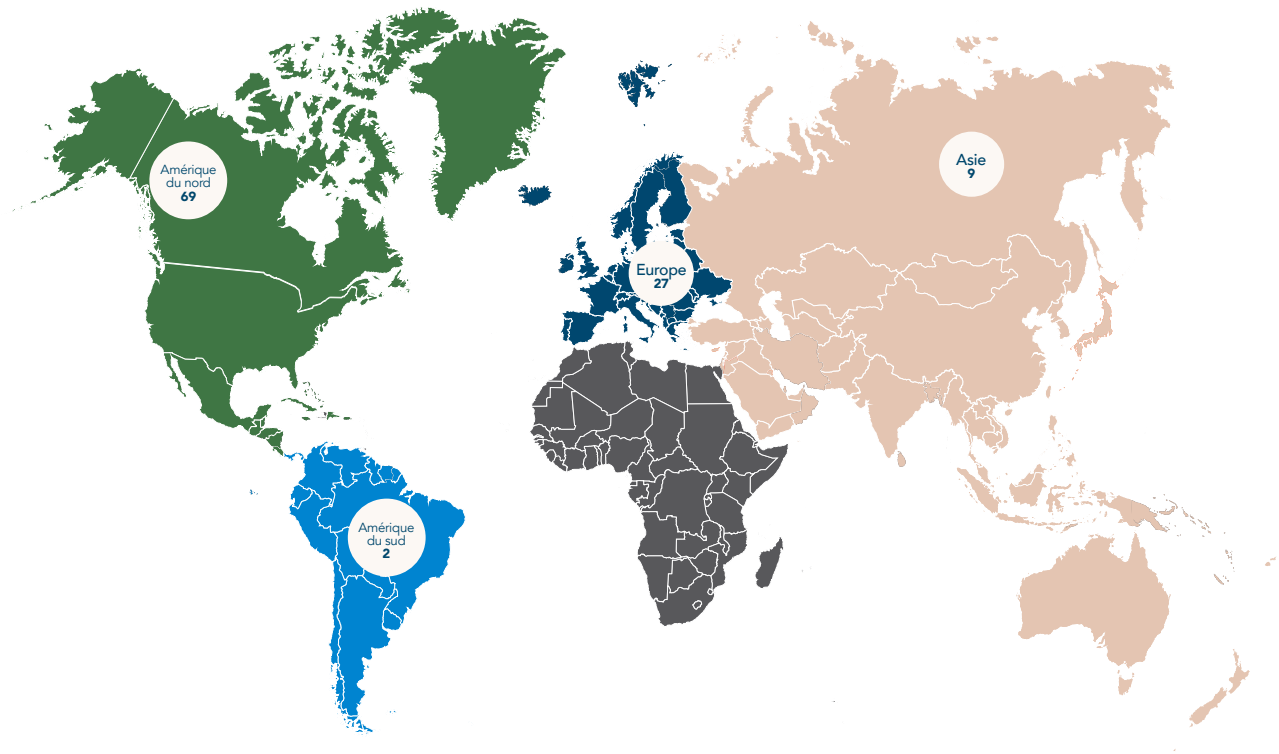


Nombre d'entreprises par enjeu

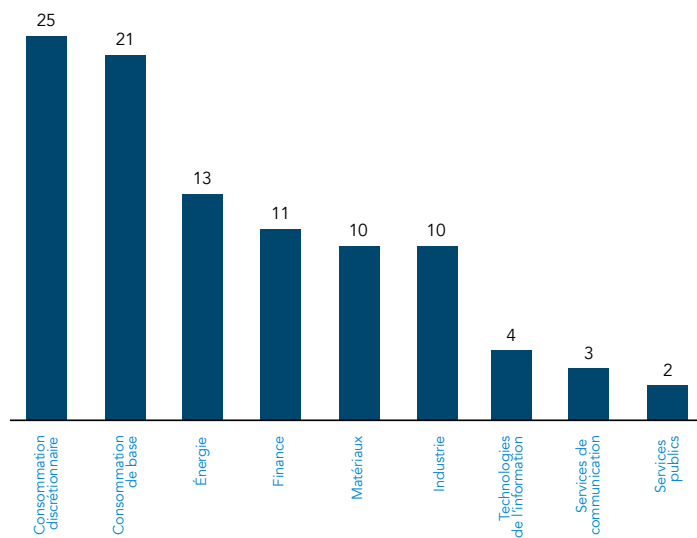


Nos dialogues en chiffres

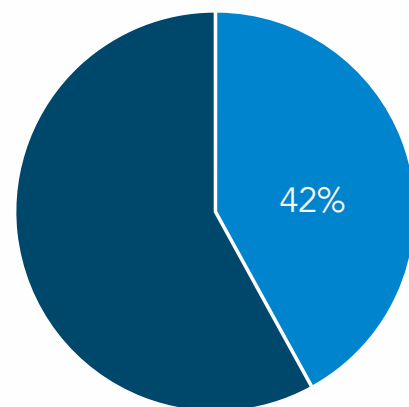
Nombre d'entreprises par région géographique



Nombre d'entreprises par secteur



Nombre d'entreprises qui progressent sur un enjeu*



*Excluant les entreprises ajoutées en 2025.

Initiatives collaboratives

Initiative	Type	Description	Implication
<u>PRI</u>	Organisme	L'initiative des PRI aide les investisseurs à incorporer les enjeux ESG à leurs décisions relatives à l'investissement et à l'actionariat.	Signataire depuis la création d'Æquo en 2015
<u>ICCR</u>	Organisme	L'Interfaith Center on Corporate Responsibility est un regroupement de communautés religieuses dont l'objectif est de bâtir un monde plus juste et durable en intégrant des valeurs sociales dans les actions des entreprises et des investisseurs.	Membre de différents comités et participation aux rencontres (Groupe de travail sur le secteur transport, Groupe de travail sur les droits des travailleurs)
<u>Climate Action 100+</u>	Engagement collaboratif	Initiative regroupant plus de 700 investisseurs dans le cadre d'un plan d'engagement visant 170 grands émetteurs privés de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle internationale.	Participation active au groupe nord-américain Æquo dirige et participe à certains dialogues (Lead: L'Impériale; Participant actif : EOG Resources, Teck Resources; Canadian Natural Resources; Suncor; Carrefour, Grupo México et Nestlé)
<u>Engagement climatique Canada (ECC)</u>	Engagement collaboratif	Initiative collaborative d'investisseurs visant des dialogues avec les grands émetteurs canadiens de GES afin de promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.	Æquo dirige et participe à certains dialogues (Lead: Enbridge, TC Énergie;- Participant actif : Barrick, Tourmaline, Alimentation Couche-Tard et Nutrien) Participation au Comité technique de l'ECC au nom de Bâtirente
<u>Nature Action 100</u>	Engagement collaboratif	Initiative collaborative regroupant plus de 200 investisseurs visant à dialoguer avec 100 compagnies sur les enjeux liés au capital naturel.	Participation aux rencontres et à certains dialogues (Participant actif : Alimentation Couche-Tard, Barrick, Nutrien et Grupo México)
<u>Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR)</u>	Engagement collaboratif	FAIRR est un réseau d'investisseurs aidant à construire un système alimentaire plus durable en sensibilisant aux risques et opportunités matériels présents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en protéines.	Membre depuis 2023
<u>Coalition d'impact collectif pour l'intelligence artificielle éthique (Ethical AI CIC) de la World Benchmarking Alliance (WBA)</u>	Engagement collaboratif	Campagne d'engagement coordonnée visant à pousser les entreprises technologiques à faire progresser les politiques et pratiques éthiques en matière d'intelligence artificielle (IA).	Participation aux rencontres Participation à certains dialogues (Lead : Texas Instrument Participant actif : Apple)

Initiative	Type	Description	Implication
<u>PRI Advance</u>	Engagement collaboratif	Initiative dirigée par les PRI dans le cadre de laquelle les investisseurs visent à faire progresser les droits de la personne à travers l'engagement actionnarial. Pour le moment, l'initiative se concentre sur les entreprises œuvrant dans les secteurs des métaux, des mines et des énergies renouvelables.	Participation aux rencontres et lead pour l'engagement avec Barrick Gold
<u>Initiative d'investisseurs sur les produits chimiques dangereux (IIHC)</u>	Engagement collaboratif	Initiative regroupant plus de 50 investisseurs et coordonnée par ChemSec qui vise à réduire les impacts sur la santé humaine et l'environnement de la fabrication de produits chimiques dangereux	Signataire de l'initiative
Groupe de travail canadien sur le pétrole et gaz	Groupe de travail	Collaboration d'investisseurs dirigée par Ceres visant un dialogue avec les associations d'entreprises du secteur pétrole et gaz.	Participation aux rencontres Échanges d'informations relatives aux entreprises des pools d'engagement visées par l'initiative
Groupe de travail sur l'alimentation et la nature	Groupe de travail	Groupe d'investisseurs coordonné par Ceres et favorisant le partage de connaissances sur les enjeux liés à la déforestation, la biodiversité et aux émissions de GES dans l'agriculture.	Participation aux rencontres Présentation d'exemples d'engagement au groupe
Réseau d'investisseurs pour les droits des travailleurs	Groupe de travail	Réseau d'investisseurs explorant les risques et avantages liés aux droits des travailleurs, à la liberté d'association et à la négociation collective. Les membres s'engagent à intégrer les droits du travail dans leurs pratiques de gestion.	Participation aux rencontres et contribution aux réflexions sur les droits des travailleurs



Survol des enjeux

Encadrement normatif et réglementaire des pratiques des entreprises en matière de durabilité

Un assouplissement qui renforce l'importance du rôle des investisseurs dans le dialogue avec les entreprises

Un contexte réglementaire incertain

En Amérique du Nord comme en Europe, on observe depuis un an un assouplissement de certaines exigences en matière de durabilité. Dans certains cas, les obligations sont devenues plus flexibles, ce qui réduit la pression réglementaire sur les entreprises. Cela renforce l'importance du dialogue entre les investisseurs et les entreprises pour accéder à de l'information désormais moins divulguée et pour encourager la mise en place d'actions concrètes

Amérique du Nord: les droits des actionnaires remis en question aux États-Unis

Aux États-Unis, les deux dernières années ont été marquées par un affaiblissement de la réglementation fédérale, et particulièrement en ce qui a trait aux droits des actionnaires. En 2025, la SEC a facilité le rejet de propositions d'actionnaires, y compris sur des enjeux ESG, réduisant la capacité des investisseurs à influencer les pratiques des entreprises en matière de durabilité. Sur le climat, elle a cessé de défendre la règle de divulgation des risques climatiques matériels et des émissions de GES (Scopes 1 et 2), ce qui a freiné l'émergence d'un cadre fédéral structurant.

D'un autre côté, certains États continuent de renforcer le cadre réglementaire, notamment leurs exigences de divulgation climatique. Sur les droits de la personne, l'approche fédérale demeure coercitive : l'application de la Uyghur Forced Labor Prevention Act (UFLPA) s'est élargie à de nouvelles catégories de produits (dont l'acier, le lithium et le cuivre).

Au Canada, malgré l'incertitude créée par les évolutions américaines, la structuration se poursuit. Le CSSB a publié les normes NCID 1 et 2, conçues comme base d'un futur cadre de divulgation obligatoire aligné sur les standards internationaux, et une taxonomie canadienne des investissements durables est en développement.

Lors de nos dialogues, nous avons remarqué les effets tangibles de l'évolution réglementaire canadienne. La Loi sur le travail forcé et le travail des enfants (2024) a amélioré la divulgation, en plus de pousser certaines entreprises, comme Dollarama, à structurer davantage leurs pratiques. À l'inverse, les modifications à la Loi canadienne sur la concurrence visant l'écoblanchiment ont eu un effet dissuasif chez certaines entreprises, qui ont temporairement réduit leur divulgation ESG publique pour limiter leur exposition juridique. Cela démontre toute l'importance du dialogue, qui nous permet de poursuivre, malgré tout, les discussions avec ces entreprises et encourager l'amélioration de leurs pratiques.



Europe : un cadre ambitieux qui structure l'action des entreprises, malgré certains assouplissements

La Directive sur les rapports de durabilité des entreprises (Corporate sustainability reporting directive, CSRD) de l'Union européenne (UE) vise à harmoniser et améliorer la disponibilité et la qualité des informations de durabilité publiées par les entreprises. En 2025, la directive «Omnibus» est toutefois venue simplifier le dispositif : relèvement de certains seuils d'application, réduction du nombre d'entreprises concernées et allègement de plusieurs obligations, notamment sur les plans de transition climatique.

Pour les investisseurs, l'enjeu demeure l'accès à des données fiables et comparables. Dans nos échanges, plusieurs entreprises indiquent que la préparation CSRD a été structurante : meilleure collaboration entre les services durabilité, finance, juridique et communications, renforcement des processus de collecte, clarification de priorités grâce à l'analyse de double matérialité.

Lors de nos échanges, les entreprises mentionnent notamment des coûts élevés en temps et en ressources. Par ailleurs, l'abondance d'informations qualitatives et la complexité des exigences de conformité soulèvent des interrogations quant à la qualité globale des divulgations. Dans ce contexte, lors de nos prochains dialogues, nous encouragerons les entreprises à privilégier une information pertinente et de qualité, en mettant l'accent sur les indicateurs clés, les objectifs et les processus.

Afin que cette réglementation produise pleinement ses effets pour les investisseurs comme pour les entreprises, la divulgation alignée à la CSRD doit dépasser un simple exercice de conformité. Nous constatons que sa mise en œuvre s'inscrit dans un processus d'apprentissage et d'amélioration continue qui s'étale sur plusieurs années. Nous anticipons également une évolution progressive du cadre réglementaire, des meilleures pratiques et des attentes des parties prenantes, à mesure que les entreprises publient leurs rapports et gagnent en maturité.

L'importance du dialogue pour aller au-delà de la conformité

Dans ce contexte de normes qui évoluent et deviennent parfois moins contraignantes, Aequo encourage les entreprises à aller au-delà du minimum réglementaire.

Bien que la réglementation contribue à accroître la quantité d'information divulguée, l'enjeu réside désormais dans l'amélioration de sa qualité, de sa comparabilité et de sa pertinence. Aequo souhaite aussi que les entreprises dépassent le simple exercice de transparence et traduisent leurs engagements en actions concrètes. Pour répondre à ces défis, auxquels la réglementation seule ne suffit pas, le dialogue entre les investisseurs et les entreprises demeure primordial.



Crise climatique et transition énergétique

Le dilemme entourant le secteur pétrolier et gazier canadien

L'arrivée du gouvernement Carney marque un changement d'orientation net avec la posture du précédent gouvernement fédéral, notamment par une approche plus favorable à l'industrie pétrolière et gazière. L'entente de principe conclue avec l'Alberta s'inscrit dans une volonté d'assouplissement réglementaire et d'un soutien accru du gouvernement fédéral à de nouveaux projets d'infrastructures, dont un oléoduc et l'important projet de capture et de stockage du carbone de l'Alliance des sables bitumineux. Bien que cette orientation puisse s'expliquer en partie par le contexte géopolitique, elle s'inscrit également dans de longues années de pression politique exercée par l'industrie.

Parallèlement, plusieurs sociétés énergétiques ont revu à la baisse leurs ambitions climatiques, notamment en ce qui concerne l'atteinte de la carboneutralité. La crainte de poursuites pour écoblanchiment pèse désormais lourdement dans leurs décisions de communication. À la suite de l'adoption du projet de loi C 59 en 2024, plusieurs grandes sociétés pétrolières ont cessé de divulguer de l'information sur leur performance environnementale et leurs plans de décarbonation. Malgré les clarifications apportées par la suite — et la suppression de l'exigence voulant que les déclarations environnementales soient appuyées par une méthodologie reconnue à l'échelle internationale — la majorité des entreprises pétrolières avec lesquelles Æquo mène des dialogues n'ont toujours pas rétabli leur divulgation environnementale.

Dans ce contexte, Æquo a recentré ses interventions auprès des entreprises du secteur pétrolier et gazier — notamment Cenovus, Canadian Natural Resources (CNRL), Imperial Oil et Suncor — autour de trois axes prioritaires : le plaidoyer responsable, la transparence des risques de transition et la gouvernance climatique.

Plaidoyer responsable

Le risque climatique étant un risque systémique non diversifiable, il est dans l'intérêt des investisseurs de long terme que les gouvernements interviennent afin de réduire les émissions des GES et d'accélérer la transition de leur économie vers des émissions nette zéro. Plusieurs investisseurs s'attendent à ce que les entreprises participent de façon constructive au débat sur les politiques climatiques. Toutefois, plusieurs sociétés, notamment du secteur des énergies fossiles, tentent plutôt d'influencer les législateurs et le public afin de limiter les contraintes qui leur seraient imposées.

La géopolitique comme accélérateur de la transition énergétique

La guerre impliquant l'Iran a déclenché un choc d'une ampleur rarement observée sur les marchés du pétrole et du gaz, venant s'ajouter à celui déjà provoqué par le conflit en Ukraine. Face à ces perturbations, les gouvernements ont cherché, à court terme, à sécuriser leurs approvisionnements énergétiques, tout en accélérant simultanément la transition vers les énergies renouvelables et l'électrification de leurs économies afin de réduire leur vulnérabilité aux chocs futurs. Comme le résume l'écologiste Bill McKibben : « La lumière du soleil parcourt 150 millions de kilomètres pour atteindre la Terre sans jamais passer par le détroit d'Ormuz. » Ces dynamiques devraient contribuer à accélérer le déclin structurel de la demande de pétrole et de gaz.

Bien que l'élan de la transition énergétique ait récemment été freiné par une administration américaine hostile au secteur, il demeure essentiel de souligner que les coûts des énergies renouvelables, des batteries et autres technologies vertes diminuent d'année en année. En 2025, pour la première fois dans l'histoire récente, l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique a représenté plus du tiers de la production mondiale d'électricité, tandis que la part du charbon passait sous le seuil du tiers — une autre première historique. Selon les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie, notamment le scénario central STEPS, cette tendance devrait se poursuivre.

Enfin, la part de marché des véhicules électriques pourrait passer de 26 % aujourd'hui à 42 % en 2030, tandis que jusqu'à 90 % de l'énergie utilisée par les secteurs industriels pourrait être électrifiée.



Selon l'ONG [Environmental Defence](#), les entreprises et associations pétrolières ont tenu près de 1000 rencontres de lobbying avec des membres du gouvernement fédéral en 2025, notamment avec le ministre des Ressources naturelles et le premier ministre. Parmi les acteurs les plus actifs figurent Enbridge et Suncor, tandis que l'Association canadienne des producteurs pétroliers demeure le principal groupe de pression du secteur.

De plus, durant la campagne électorale, les PDG des grandes pétrolières sont intervenus publiquement de manière particulièrement marquée afin d'influencer à la fois les décideurs et l'opinion publique. Dans ce contexte, [Æquo](#) demande aux entreprises de divulguer clairement leurs positions sur les politiques climatiques et d'en expliquer la cohérence avec leurs stratégies d'affaires et leurs cibles de réduction des GES. À ce jour, seule Cenovus a accepté de publier une page dédiée sur son site corporatif présentant ses positions sur diverses politiques publiques.

[Æquo](#) demande également la publication intégrale des mémoires et soumissions déposés dans le cadre de consultations sur les politiques climatiques — une pratique que Suncor avait adoptée puis cessée suite à l'entrée en vigueur de la loi C 59. Enfin, nous souhaitons que les conseils d'administration exercent une surveillance explicite des activités de plaidoyer et qu'un membre ou un comité du CA en soit formellement responsable.

Améliorer la divulgation des risques de transition

La capacité des entreprises à identifier, évaluer et divulguer les risques liés à la transition énergétique est déterminante pour l'analyse des risques financiers à moyen et long terme. Une

information transparente sur les hypothèses de croissance, la rentabilité des projets et l'exposition aux scénarios de transition est essentielle pour éclairer les investisseurs dans leurs choix de placement dans le secteur de l'énergie.

Dans la mesure où plusieurs grandes pétrolières canadiennes refusent désormais de divulguer de l'information environnementale, [Æquo](#) met l'accent sur la nécessité d'une meilleure transparence quant aux risques associés à leurs plans de croissance. Selon Carbon Tracker, plusieurs projets actuellement à l'étude ne seraient pas rentables dans un scénario de transition relativement modéré de l'Agence internationale de l'énergie (le scénario APS qui présuppose que les cibles climatiques adoptées par les gouvernements seront atteintes).

Ainsi, cinq projets de CNRL sont jugés non alignés avec ce scénario, suivis de Cenovus (quatre projets) et de Suncor (deux projets). De son côté, Imperial Oil prévoit de nouveaux projets jusqu'en 2040, voire au-delà de 2050, alors que de nombreux États, dont le Canada, visent la carboneutralité à cet horizon. [Æquo](#) demande donc aux entreprises de publier des analyses de scénarios évaluant notamment la rentabilité de ces projets dans différents contextes de transition énergétique.

Par ailleurs, les hypothèses sous-jacentes aux prévisions de hausse de la demande en hydrocarbures demeurent largement opaques. Certaines entreprises affirment s'appuyer sur des données provenant de leurs clients, tandis que d'autres recourent à des tiers dont la méthodologie n'est pas rendue publique. Or, plusieurs scénarios crédibles et méthodologiquement transparents anticipent plutôt un plafonnement, puis une diminution de la demande de pétrole — et graduellement de gaz — à partir du début des années 2030, au profit des énergies renouvelables. Nous demandons aux sociétés d'expliquer les différences entre leurs prévisions et ces scénarios.

Recul climatique du secteur bancaire

En janvier 2025, les plus grandes banques américaines puis canadiennes ont annoncé leur retrait de la Net Zero Banking Alliance (NZBA). Ceci a marqué le début d'un recalibrage de leurs stratégies climatiques. Dans nos échanges avec les banques, celles-ci indiquaient que leur stratégie demeurait inchangée. Toutefois, plusieurs banques ont par la suite abandonné leurs cibles de réduction des émissions financées, arguant que les secteurs visés (notamment celui des énergies fossiles) ne transitionnent pas au rythme anticipé vers le bas-carbone.

Par ailleurs, la campagne anti-ESG menée par le gouvernement américain et certains États, notamment le Texas, a amené certaines banques à craindre d'être accusées de soi disant "de-banking" si elles refusaient d'offrir des services à des secteurs comme celui de l'énergie fossile. Les banques ont en majorité retiré leurs politiques sectorielles thématiques (par exemple, celles visant à restreindre le financement de l'exploitation de pétrole dans l'Arctique). Beaucoup de banques nous communiquent désormais explicitement que leur stratégie climatique ne se traduira pas par l'exclusion ou la cessation de relations d'affaires avec des clients, y compris dans des secteurs à fortes émissions.

Finalement, certaines banques ont produit des méthodologies pour calculer le ratio énergies propres par rapport aux énergies fossiles, mais la plupart refusent encore de publier ce ratio comme tel.

Ces évolutions constituent au mieux un statu quo à un moment où le secteur bancaire devrait faire preuve de leadership pour tenir compte des risques climatiques à long terme dans l'allocation de ses capitaux.



Améliorer la gouvernance climatique

La gouvernance joue un rôle central dans la prise en compte effective des enjeux climatiques au sein des entreprises. La composition des conseils d'administration et les mécanismes de rémunération influencent directement les décisions stratégiques.

Æquo recommande aux entreprises énergétiques de proposer des candidat(e)s au conseil d'administration possédant une expertise avérée en technologies ou en politiques relatives à la transition énergétique et d'assurer la formation continue des administrateurs en la matière.

Par ailleurs, la structure de la rémunération incitative de la haute direction constitue un autre facteur susceptible de favoriser un

biais en faveur de nouveaux investissements risqués dans des projets d'expansion d'énergies fossiles.

Les indicateurs liés à la croissance, tels que l'augmentation de la production (barils par jour) ou l'atteinte d'un taux de remplacement des réserves plus élevé que 1, peuvent aussi figurer parmi les métriques les plus lourdement pondérées.

Æquo demande aux sociétés pétrolières de 1) divulguer l'ensemble des informations nécessaires à une compréhension complète des mécanismes de rémunération incitative et; 2) rééquilibrer ces mécanismes en priorisant des indicateurs tels que les investissements dans la décarbonation du modèle d'affaires et la réduction effective des émissions de GES.

Secteur automobile : des reculs dans l'électrification des véhicules qui fragilisent la transition climatique

Un affaiblissement des ambitions climatiques

Depuis la fin de 2024, plusieurs constructeurs automobiles ont revu leurs ambitions à la baisse concernant l'électrification des véhicules, particulièrement les véhicules 100 % électriques. Certains ont aussi repoussé les échéances annoncées pour l'abandon progressif des moteurs à essence ou diesel. Æquo considère que ces ajustements affaiblissent la crédibilité des trajectoires de décarbonation du secteur à un moment clé pour l'action climatique.

Ces reculs ne s'expliquent pas principalement par une limite technologique ni par un manque d'intérêt des consommateurs, la demande mondiale de véhicules électriques continuant d'augmenter en volume. Ils sont en grande partie liés à des choix politiques et réglementaires récents, en Amérique du Nord et en Europe, qui ont assoupli les cadres en vigueur et réduit la pression à court terme sur le déploiement des véhicules électriques. Ces évolutions ont été facilitées par l'influence exercée par l'industrie automobile et ses associations professionnelles. Résultat : on mise davantage sur des solutions hybrides plutôt que sur le 100 % électrique, ce qui ralentit la réduction des émissions.

Le positionnement intermédiaire des véhicules hybrides

Si les véhicules hybrides peuvent répondre à certaines contraintes à court terme et faciliter l'adoption dans des contextes spécifiques, leur montée en puissance prolongée risque de retarder la transition vers des véhicules zéro émission. Or, ce passage est nécessaire pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Les véhicules entièrement électriques, surtout s'ils sont alimentés par une électricité propre, ont un impact climatique nettement plus faible sur l'ensemble de leur cycle de vie.

La demande mondiale de véhicules électriques continue de croître, malgré une progression moins rapide qu'anticipé. Toutefois, les analyses prospectives montrent que les trajectoires actuelles du secteur restent nettement en deçà de celles compatibles avec un scénario de neutralité carbone. Cela fait peser un risque de rattrapage plus coûteux et plus abrupt à moyen terme.

Nos attentes à l'égard des entreprises

Dans ce contexte, Æquo poursuivra son dialogue avec les entreprises afin de rappeler la nécessité de :

- se doter de cibles claires pour augmenter la part des véhicules 100 % électriques, alignées avec l'Accord de Paris ;
- renforcer les investissements dédiés à l'électrification et aux infrastructures de recharge ;
- aligner leurs activités de lobbying sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

La transition vers une mobilité décarbonée, à la hauteur de l'urgence climatique, repose sur la constance des stratégies industrielles, la crédibilité des engagements et la cohérence des actions mises en œuvre.



ÉTUDE DE CAS

Saputo précise sa stratégie de réduction des émissions

Contexte

Nous avons abordé les enjeux climatiques avec Saputo en raison de l'importance de ses émissions de gaz à effet de serre, qui proviennent principalement de sa chaîne d'approvisionnement, et en particulier de la production de lait. En effet, la majorité des émissions de l'entreprise n'est pas produite par Saputo, mais plutôt liée au lait qu'elle achète ainsi qu'aux pratiques agricoles de ses fournisseurs (émissions de scope 3). Le changement climatique représente également un risque pour Saputo, puisqu'il peut affecter à la fois la disponibilité et le coût du lait. Enfin, le rôle du méthane renforce l'importance de ces enjeux pour l'entreprise. Ce gaz à effet de serre est particulièrement émis dans le secteur agricole, qui représente environ 42 % des émissions mondiales de méthane, dont près de 8 % sont attribuables à la production laitière bovine.

Actions d'Æquo

Æquo entretient un dialogue ouvert et constructif avec Saputo depuis plusieurs années, en particulier sur l'enjeu climatique. Lors de notre premier engagement, l'entreprise indiquait être en bonne voie pour atteindre ses cibles fixées à 2025, tout en amorçant une réflexion sur l'adoption d'objectifs post-2025 alignés avec les recommandations FLAG du SBTi. Cette perspective a servi de point de départ à notre discussion.

Depuis, les cibles ont été rendues publiques et validées par le SBTi en 2025. Nous soulignons également qu'avant cette échéance, les objectifs de Saputo portaient uniquement sur ses opérations. L'entreprise a désormais franchi une étape importante en intégrant, pour la première fois, des cibles couvrant ses émissions de scope 3, marquant une évolution importante de son engagement climatique.

Dans ce contexte, nous avons orienté notre engagement vers l'élaboration d'un plan crédible permettant à l'entreprise de démontrer concrètement comment elle entend atteindre ces nouvelles cibles.

Objectifs d'engagement

Nous avons ciblé deux objectifs d'engagement avec Saputo sur cet enjeu :

- Divulguer publiquement les émissions de méthane
- Adopter une stratégie pour atteindre ses cibles de réduction des émissions de GES

Résultats

Pour concrétiser ces engagements, nous avons recommandé à Saputo de publier un plan d'action détaillant les initiatives prévues, une quantification de la contribution attendue de chaque levier de réduction et les investissements associés. La publication de sa feuille de route climatique en août 2025 répond en partie à ces attentes. En effet, nous avons été heureux de voir que la compagnie a quantifié les émissions de GES attendues par leviers de décarbonisation pour atteindre la cible 2030 dans les opérations. Cette information est particulièrement pertinente pour les investisseurs, car elle permet de s'assurer que l'entreprise met en place les actions et les processus nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

De plus, nous avons été particulièrement satisfaits que Saputo ait publié pour la première fois ses émissions de méthane dans son rapport La Promesse. Cette transparence permettra d'identifier les principales sources d'émissions et de cibler les mesures de réduction les plus efficaces.

Prochaines étapes

Pour renforcer l'approche de Saputo sur le climat, deux axes d'amélioration ont été identifiés :

- Développer les actions visant à réduire les émissions de scope 3, et quantifier leurs contributions attendues à l'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES. Compte tenu de l'importance des émissions associées au lait et autres ingrédients laitiers, il est important que Saputo divulgue les initiatives mises en place pour réduire ces dernières.
- Développer une stratégie visant à réduire spécifiquement les émissions de méthane, en décrivant les mesures spécifiques ainsi que les sources de méthane concernées.

Les enjeux liés à la nature

Une prise de conscience croissante des enjeux liés à la nature

Nous constatons une prise de conscience croissante, tant du côté des entreprises que des investisseurs, de l'importance stratégique de la nature. Le rapport [IPBES Business and Biodiversity Assessment \(2026\)](#) établit de manière explicite que la biodiversité ne constitue plus seulement un enjeu environnemental, mais représente désormais un risque systémique majeur pour l'économie mondiale ainsi que pour la stabilité financière. En effet, toutes les entreprises dépendent, à des degrés divers, des écosystèmes (ressources naturelles, pollinisation, qualité de l'eau, etc.) et génèrent des impacts, négatifs ou positifs, qui restent encore largement invisibles dans les cadres comptables traditionnels. Par ailleurs, le [Global Risks Report 2026](#) du Forum économique mondial continue de classer la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes au rang de deuxième risque mondial le plus important pour la prochaine décennie, immédiatement après les événements climatiques extrêmes.

À travers nos échanges avec les entreprises, nous observons que ces enjeux occupent une place de plus en plus importante dans leur réflexion stratégique et leurs orientations d'affaires. À titre d'exemple, certaines d'entre elles commencent à mieux comprendre et divulguer leurs impacts et leurs dépendances à la nature, ainsi que les risques

et les opportunités associés. Toutefois, rares sont les entreprises qui définissent des cibles quantitatives robustes ou qui s'appuient sur des indicateurs spécifiques, mesurables et comparables. De plus, étant donné que la biodiversité est encore un enjeu émergent dans les stratégies des entreprises, les bonnes pratiques évoluent rapidement, et les attentes des investisseurs se font plus précises.

Nos attentes à l'égard des entreprises

Ainsi, même si nous observons certaines progressions sur cet enjeu, les entreprises demeurent, dans l'ensemble, aux premières étapes de la compréhension des risques et des opportunités liés à la nature, ainsi que de leurs implications concrètes pour la stratégie d'affaires. C'est dans ce contexte qu'Æquo poursuit son travail d'engagement auprès des entreprises, les incitant à :

- évaluer et divulguer leurs impacts, dépendances, risques et opportunités liées à la nature, dans leurs opérations et leurs chaînes de valeur ;
- adopter des cibles mesurables pour la protection de la nature ;
- déployer une stratégie de réduction des impacts sur la nature visant l'atteinte de ces cibles.



Agriculture régénératrice : un levier face aux défis agricoles et climatiques

Selon le World Business Council for Sustainable Development, l'agriculture, la foresterie et l'usage des terres figurent parmi les principaux moteurs de la dégradation des écosystèmes, de la perte de biodiversité, de la pression sur la ressource en eau et du changement climatique. Ces activités représentent environ 23 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Parallèlement, la demande alimentaire mondiale devrait augmenter de 60 % d'ici 2050 (WBCSD, [Implementing outcome-based metrics to scale regenerative agriculture, 2025](#)). Répondre à ce double défi nécessite une transformation profonde des systèmes agricoles. Dans ce contexte, le déploiement de l'agriculture régénératrice apparaît comme un levier clé.

En effet, contrairement à l'agriculture industrielle, l'agriculture régénératrice se concentre sur l'amélioration de la santé des sols, la conservation de la couche arable et l'augmentation de la capacité de rétention d'eau des sols, ce qui rend les cultures plus résilientes face aux événements climatiques extrêmes. Elle favorise la diversité des cultures afin de réduire la vulnérabilité aux ravageurs et aux maladies, et une utilisation réduite de pesticides et d'engrais de synthèse, ce qui profite aux bassins versants, aux écosystèmes et à la santé humaine. (As you sow, [From the Ground Up: Transparent Pathways to Regenerative Food Systems, 2025](#)).

Une adoption en progression, mais encore limitée

Æquo a mené des dialogues approfondis sur les enjeux liés à l'agriculture régénératrice, avec plusieurs acteurs du secteur agroalimentaire, incluant des producteurs, des distributeurs et des fabricants de boissons. Nous remarquons que l'agriculture régénératrice occupe désormais une place croissante dans les stratégies des entreprises, tant pour réduire les impacts sur la biodiversité que pour limiter les émissions liées aux chaînes d'approvisionnement agricoles.

Cependant, nos échanges avec les compagnies démontrent qu'elles rencontrent d'importants défis. L'absence de définition communément acceptée de l'agriculture régénératrice laisse une large marge d'interprétation et comporte un risque de dilution de son ambition initiale, à savoir rendre les systèmes agricoles réellement plus durables. De plus, la mise à l'échelle des projets pilotes reste un enjeu même pour les compagnies les plus avancées, notamment en raison des coûts initiaux élevés et de la difficulté à mesurer les impacts à court terme. Enfin, la réduction de l'usage des pesticides de synthèse demeure peu développée dans les stratégies des entreprises, or la restauration de la santé des sols est au cœur des principes de l'agriculture régénératrice.

Nos attentes en regard des entreprises :

- Divulguer des données liées aux programmes d'agriculture régénératrice, notamment la définition retenue par l'entreprise, ainsi que des indicateurs quantitatifs permettant d'en mesurer les résultats.
- Adopter des cibles mesurables pour accélérer l'adoption de pratiques d'agriculture régénératrice, et réduire l'utilisation des pesticides.
- Adopter une stratégie sur l'agriculture régénératrice qui inclut la mise à l'échelle des projets pilotes, et des indicateurs visant à mesurer les impacts climatiques et sur la nature des programmes.



La gestion des déchets : un enjeu central pour les entreprises de biens de consommation

Le recyclage seul ne suffit pas

Si les tendances actuelles se poursuivent, la pollution plastique annuelle devrait passer d'environ 130 millions de tonnes en 2025 à 280 millions de tonnes d'ici 2040. Cette augmentation est principalement liée à la hausse de la production et de la consommation de plastique, combinée à des systèmes de gestion des déchets déjà souvent inadéquats à l'ampleur des volumes générés. L'accumulation croissante de plastique, ainsi que les substances chimiques associées à sa production, ont des impacts significatifs sur la biodiversité, le climat, et la santé humaine.

Les biens de consommation et le textile comptent parmi les principaux contributeurs aux déchets d'emballages plastiques. Le recyclage, bien qu'essentiel, ne suffit pas à absorber des volumes en constante augmentation, rendant indispensable la réduction de la production et de l'usage du plastique, ainsi qu'une reconception des emballages.

Pressions réglementaires croissantes

À mesure que les gouvernements renforcent les cadres réglementaires, la pollution plastique devient financièrement matérielle pour les entreprises. De nombreuses juridictions ont introduit des interdictions ciblant certains plastiques à usage unique, tels que les sacs ou les pailles, ainsi que des obligations de réduction des emballages, d'élimination des formats inutiles, de recyclabilité effective et de développement du réemploi, notamment en Union européenne. Par ailleurs, les mécanismes de responsabilité élargie des producteurs (REP) se généralisent, notamment en Union européenne, transférant aux entreprises une part croissante des coûts de gestion des déchets. En Amérique du Nord, plusieurs États américains ont instauré des redevances sur les emballages plastiques à usage unique, tandis qu'au Canada, la reconnaissance des plastiques comme substances toxiques a renforcé la base juridique des mesures réglementaires.

Regards sur la mise en oeuvre des stratégies de réduction des emballages plastiques

Afin de faire progresser les pratiques des entreprises, Aequo mène des dialogues ciblés, qui mettent en lumière à la fois des avancées opérationnelles réelles, mais également des défis structurels freinant la mise à l'échelle de leurs stratégies.

Le réutilisable et le rechargeable : un levier clé encore difficile à déployer

Si le réutilisable est largement reconnu comme une priorité, nos échanges avec des acteurs tels que Danone, Nestlé, P&G et L'Oréal montrent que les formats rechargeables demeurent marginaux. Les entreprises soulignent la nécessité d'adapter ces modèles aux usages des consommateurs, notamment via des efforts d'éducation et de simplification des parcours d'achat. À titre d'exemple, P&G, L'Oréal & Unilever réalisent un projet pilote à Ottawa, en partenariat avec des distributeurs, afin de tester des systèmes de retour et de recharge. Toutefois, nos dialogues font ressortir des incertitudes persistantes quant à l'adoption réelle par les consommateurs et au potentiel de déploiement à grande échelle. Nous encourageons les entreprises à divulguer de l'information sur la faisabilité de leur mise à l'échelle, les résultats obtenus, ainsi que les barrières et opportunités rencontrées.

L'intégration de matières recyclées : une ambition contrainte par l'offre

Nos dialogues avec des producteurs de produits alimentaires mettent en évidence une tendance sectorielle à la révision à la baisse des cibles d'intégration de plastiques recyclés. Les entreprises expliquent cette évolution par des contraintes d'approvisionnement en matières recyclées conformes aux exigences alimentaires, des cadres réglementaires variables selon les pays et des infrastructures de collecte, de recyclage et de réemploi encore insuffisamment développées. Si Danone maintient ses cibles, les progrès avancent, mais lentement, tandis que des entreprises comme Industries Lassonde et Diageo ont revu à la baisse leurs objectifs d'intégration de matières recyclées dans les emballages.

Des défis systémiques persistent, malgré un rôle clé des entreprises dans la conception des emballages

Les entreprises des biens de consommation augmentent la proportion d'emballages réutilisables, recyclables ou compostables, mais à un rythme plus lent qu'initialement prévu, ce qui conduit nombre d'entre elles à ne pas atteindre les objectifs qu'elles s'étaient fixés pour 2025. Plusieurs ont ainsi revu leurs échéanciers ou leurs ambitions : certaines reportent leurs cibles à 2030, comme dans le cas de Danone, tandis que d'autres ne reconduisent pas leurs cibles à l'horizon 2030, comme L'Oréal. Nous relevons toutefois des initiatives encourageantes, notamment des efforts visant à éliminer les perturbateurs du recyclage ou le développement de formats innovants, tels que des bouteilles d'alcool en papier de Diageo. Dans un contexte où plusieurs acteurs revoient leurs ambitions à la baisse, nous encourageons les entreprises à maintenir des cibles crédibles à l'horizon 2030 et à renforcer leurs stratégies, en particulier en matière de conception des emballages et d'élimination des barrières au recyclage.



Progrès des entreprises, mais encore insuffisants

La conception des emballages est de plus en plus utilisée comme levier d'action par les entreprises. Les signataires du Global Commitment de la Fondation Ellen MacArthur, représentant environ 20 % du marché mondial des emballages en plastique, démontrent depuis 2018 des progrès sur la réduction du plastique vierge, la recyclabilité et l'intégration de contenu recyclé.

Ces progrès restent toutefois inégaux et insuffisants au regard de l'ampleur du défi. Le passage d'un discours d'entreprise axé sur la « recyclabilité » à une approche de « conception pour le recyclage » traduit une reconnaissance des limites des systèmes de recyclage réels, très variables selon les pays. Par ailleurs, les emballages flexibles difficiles à recycler et d'autres perturbateurs au recyclage continuent de limiter les résultats. L'intégration de plastique recyclé post-consommation (PCR) demeure également freinée, contrainte par des limites structurelles, notamment la disponibilité limitée de PCR répondant à des exigences élevées, en particulier pour les usages soumis à des normes alimentaires. Ces contraintes techniques restreignent la capacité du secteur à augmenter rapidement et à grande échelle les taux de contenu recyclé dans certaines catégories d'emballages.

Les modèles de réutilisation sont mis de l'avant par les entreprises comme solution complémentaire, mais restent à un stade précoce et se heurtent à des obstacles structurels, tels que le manque d'infrastructures, de standardisation et d'adoption par les consommateurs.

Nos attentes à l'égard des entreprises

Au regard de ces enjeux, nous attendons des entreprises qu'elles :

- réduisent substantiellement la quantité totale d'emballages mis sur le marché, en priorisant la suppression et l'allègement ;
- diminuent leur dépendance au plastique vierge, notamment par une utilisation accrue de matières recyclées post consommation ;
- améliorent la recyclabilité et le recours au réemploi ;
- s'attaquent aux emballages flexibles et aux perturbateurs connus du recyclage dans la conception de leurs stratégies d'emballage ;
- contribuent à l'efficacité des systèmes de recyclage, sans considérer ces améliorations comme un substitut à la réduction des volumes d'emballages plastiques mis sur le marché.



ÉTUDE DE CAS

Domino's Pizza progresse vers des chaînes d'approvisionnement exemptes de déforestation

Contexte

La déforestation peut être définie comme la perte de forêt naturelle résultant de sa conversion pour usage agricole, de sa conversion en plantation d'arbres ou de sa dégradation sévère et prolongée (AEI). L'expansion agricole est responsable d'environ 80 % de la déforestation mondiale, liée à la production de certaines commodités dites à haut risque, comme le bœuf, le soya, l'huile de palme ou encore le cacao. En effet, de vastes surfaces forestières sont converties en pâturages pour l'élevage ou en terres agricoles pour cultiver ces produits, qui sont ensuite intégrés dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement mondiales. Ces activités constituent ainsi l'un des principaux moteurs de la déforestation à l'échelle mondiale.

La déforestation constitue un enjeu particulièrement matériel pour Domino's Pizza, dont la chaîne d'approvisionnement repose en partie sur des commodités agricoles à haut risque, dont le bœuf, le soya (utilisé dans l'alimentation animale) et l'huile de palme. De plus, dans le cadre de la validation de ses cibles de réduction des émissions de GES par le SBTi, conformément aux lignes directrices FLAG (Food, Land and Agriculture Guidance), Domino's Pizza s'est engagé à avoir des chaînes d'approvisionnement zéro-déforestation et zéro-conversion d'ici le 31 décembre 2025.

Actions d'Æquo

Æquo entretient un dialogue avec Domino's Pizza depuis plusieurs années, principalement axé sur les enjeux climatiques et de déforestation. Nous avons encouragé la compagnie à renforcer la transparence et la clarté de ses processus de gestion des risques liés à la déforestation.

Domino's Pizza nous a indiqué, au début de l'année 2025, travailler à l'élaboration de sa politique de lutte contre la déforestation. Nous lui avons ainsi transmis un ensemble de recommandations visant à soutenir la mise en place d'une politique robuste et alignée avec les meilleures pratiques du secteur.

Objectifs d'engagement

Dans le cadre de notre engagement sur la déforestation, nous avons défini deux grandes priorités visant à éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement de Domino's :

- **Adopter une cible zéro déforestation et zéro conversion**, couvrant l'ensemble des commodités et des zones géographiques à haut risque, y compris le soya utilisé dans l'alimentation animale. Cette cible devrait aussi préciser une date limite, après laquelle toute déforestation par les fournisseurs serait considérée comme non conforme. Ainsi, bien que Domino's se soit engagé à travers

le SBTi à lutter contre la déforestation, nous avons demandé à la compagnie de préciser sa cible, en intégrant l'ensemble de ces éléments.

- **Élaborer une politique spécifique relative aux enjeux de déforestation**, applicable aux fournisseurs directs et indirects, afin d'encadrer leurs pratiques et de renforcer les exigences en matière d'approvisionnement responsable.

Résultats

En octobre 2025, Domino's Pizza a publié sa politique de lutte contre la déforestation et précisé ses engagements. L'entreprise a notamment établi une date butoir au 31 décembre 2020, au-delà de laquelle toute déforestation est considérée comme non conforme pour ses fournisseurs. Elle a également clarifié le périmètre des commodités à haut risque couvertes par ses engagements, ainsi que ses attentes envers ses fournisseurs, ce qui constitue une avancée importante.

Prochaines étapes

Pour renforcer l'approche de Domino's Pizza sur la lutte contre la déforestation, deux axes d'amélioration ont été identifiés :

- **Divulguer davantage d'informations sur les processus de gestion des risques, notamment en précisant la méthodologie utilisée pour identifier les commodités à haut risque.** Nous continuerons également d'encourager l'entreprise à élargir son périmètre en intégrant le soja utilisé dans l'alimentation animale. Ces informations permettraient de s'assurer que les engagements de Domino's couvrent bien l'ensemble des commodités et géographies matérielles.
- **Élaborer un processus d'engagement des fournisseurs, en détaillant les mécanismes de suivi de leur conformité à la politique de l'entreprise, ainsi que les mesures mises en œuvre en cas de non-conformité.** Cette démarche permettrait aux investisseurs de s'assurer que ses engagements en matière de déforestation sont appliqués tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

Les violations des droits de la personne au sein des chaînes d'approvisionnement demeurent un enjeu majeur à l'échelle mondiale. Elles touchent des millions de travailleurs et s'inscrivent dans un contexte marqué par une instabilité croissante, la multiplication des conflits géopolitiques et les effets du changement climatique. Cela contribue à la persistance – voire l'aggravation – des cas de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en plus d'accroître la vulnérabilité de groupes déjà à risque, comme les travailleurs migrants.

Des exigences croissantes pour les entreprises...

Face à ces enjeux, le cadre réglementaire dans plusieurs juridictions poursuit son évolution, malgré certains reports et ajustements, notamment en Europe. Les attentes à l'égard des entreprises se renforcent, en alignement avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), en vertu desquels les entreprises doivent notamment se conformer à un exercice de diligence raisonnable. Les entreprises n'ont plus le choix d'emboîter le pas si elles veulent limiter leurs risques opérationnels, juridiques et réputationnels.

...mais des lacunes persistantes dans les pratiques des entreprises

Toutefois, les analyses récentes du Corporate Human Rights Benchmark (CHRB) et de KnowTheChain (KTC) indiquent que, malgré certaines avancées, les pratiques des entreprises demeurent largement insuffisantes. Le rapport 2026 du CHRB met en lumière des lacunes persistantes, notamment en matière de visibilité et de gestion des risques au sein des chaînes d'approvisionnement. Il s'agit de l'un des aspects que nous avons le plus abordé avec les entreprises au cours de la dernière année.

Dans le cadre de nos démarches d'engagement, nous avons abordé l'enjeu des droits de la personne dans les chaînes d'approvisionnement avec environ une entreprise sur quatre, en se concentrant sur les secteurs où les risques sont les plus élevés, notamment le secteur agroalimentaire. Si la majorité d'entre elles en est encore aux premières étapes de structuration de leur approche, des progrès ont néanmoins été observés, comme en témoigne l'évolution des pratiques de Metro.



ÉTUDE DE CAS

Metro formalise ses engagements en matière de droits de la personne

Contexte

L'industrie agroalimentaire repose sur des chaînes d'approvisionnement complexes et souvent opaques, fréquemment implantées dans des régions où les normes relatives aux conditions de travail sont insuffisantes ou faiblement appliquées. Cette configuration favorise des pratiques d'exploitation de la main-d'œuvre, auxquelles les travailleurs migrants sont particulièrement exposés, incluant notamment des pratiques de recrutement déloyales, du travail forcé ou encore de la discrimination. Au Canada, où le secteur dépend fortement de la main-d'œuvre migrante, ces enjeux ont récemment été mis en lumière dans une campagne d'Amnistie internationale.

Selon le plus récent benchmark de KnowTheChain (2026), les performances des entreprises du secteur agroalimentaire en matière de conditions de travail se sont détériorées par rapport à 2023. Le rapport conclut que le secteur demeure largement insuffisamment préparé pour prévenir et éradiquer les risques systémiques et profondément enracinés de travail forcé au sein de ses chaînes d'approvisionnement.

Actions d'Æquo

Æquo entretient avec Metro un dialogue sur le sujet des droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement depuis plusieurs années, et notamment la question des travailleurs migrants. Bien que Metro reconnaisse les conditions de travail comme un risque majeur dans sa chaîne d'approvisionnement, l'entreprise se retrouve en queue de peloton par rapport à d'autres joueurs de l'industrie, occupant d'ailleurs la 29^e position sur 45 dans le benchmark de KnowTheChain, avec un score de 7 %. Au fil des années, nous avons tout de même remarqué certaines progressions.

Objectifs d'engagement

Au cours de la dernière année, nous avons encouragé le Groupe à poursuivre la structuration de son approche en matière de droits de la personne, en alignement avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies (UNGP). Nos échanges ont principalement porté sur les aspects suivants :

- **La révision du Code de conduite des fournisseurs**, en intégrant spécifiquement des dispositions pour mieux encadrer le travail des enfants et des travailleurs migrants dans l'agriculture.
- **La mise en place d'un processus rigoureux d'identification des risques** liés aux conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement;

- **Le déploiement d'un programme d'audits des fournisseurs**;
- **La mise en place de plans d'actions correctives** pour remédier aux enjeux de droits de la personne identifiés.

Résultats

En 2026, nous avons été satisfaits de constater que Metro a mis à jour son Code de Conduite pour les fournisseurs, ajoutant notamment des sections spécifiques, sur les conditions de travail liées aux travailleurs migrants comme l'hébergement des travailleurs et les frais de recrutement, ainsi que sur le travail des enfants, tel que nous lui avons recommandé.

Metro a aussi divulgué son premier Énoncé sur les Droits Humains, formalisant son engagement en matière de droits de la personne, en plus de déployer une formation en matière d'approvisionnement responsable. Celle-ci vise à sensibiliser les employés aux principes énoncés dans le Code de Conduite des fournisseurs.

Prochaines étapes

Afin de renforcer l'approche de Metro en matière de droits de la personne dans sa chaîne d'approvisionnement, plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées :

- **Déployer un programme d'audits des fournisseurs**, au-delà des questionnaires d'auto-évaluation.
- **Mettre en place des plans d'actions correctives** pour remédier aux enjeux de droits de la personne identifiés, incluant la divulgation de certains indicateurs, notamment les principaux types de non-conformité relevés et la proportion de fournisseurs visés par un plan correctif.
- **Divulguer davantage d'information sur la ligne de dénonciation**, incluant des données sur les plaintes reçues et traitées, afin de permettre aux investisseurs d'en évaluer l'efficacité.

Utilisation responsable de l'intelligence artificielle

Une adoption rapide aux implications importantes

L'intelligence artificielle (IA) se développe et se déploie à une vitesse fulgurante. Elle fait désormais partie de nos vies personnelles et professionnelles. Les entreprises intègrent l'IA à leurs activités, influençant à la fois leurs opérations internes et les produits et services qu'elles offrent à leurs clients. Si ces innovations peuvent générer des gains d'efficacité importants, elles soulèvent aussi des enjeux majeurs lorsque des systèmes sont conçus ou déployés plus rapidement que la réglementation, comme c'est le cas actuellement.

En effet, l'IA peut induire plusieurs risques, notamment liés aux droits de la personne. Les principaux risques identifiés concernent plus particulièrement l'intégrité de l'information (désinformation et réponses erronées), l'équité (discrimination, notamment dans le recrutement ou la reconnaissance faciale), la protection des données (collecte et inférences à grande échelle), ainsi que des usages malveillants, dont les deepfakes. Ces enjeux concernent autant les concepteurs et fournisseurs de technologies que les entreprises qui les intègrent et les exploitent (p. ex. services numériques, télécommunications), ainsi que les acteurs de l'infrastructure, notamment les semi-conducteurs.

Un cadre normatif et réglementaire en construction

À l'échelle internationale, les principes de l'OCDE restent la référence pour guider les organisations vers une utilisation responsable de ces technologies. En Europe, l'AI Act s'impose comme le cadre le plus prescriptif, avec une application progressive, certaines règles s'appliquent déjà, d'autres depuis août 2025 pour les modèles d'IA à usage général, et la majorité des obligations entrent en vigueur à partir d'août 2026. Aux États-Unis, en l'absence d'un cadre fédéral unique, plusieurs États ont fait entrer en vigueur en 2026 des règles propres à l'IA (notamment en Californie, au Texas et en Illinois), tandis que le Colorado introduit un régime visant les systèmes d'IA « à haut risque », attendu fin juin 2026. Dans ce contexte, la Maison-Blanche a publié en mars 2026 un "National AI Legislative Framework" visant à promouvoir un cadre fédéral unifié, mais qui s'annonce moins prescriptif que l'AI Act européen.

Au Canada, l'adoption d'une loi fédérale spécifique sur l'IA demeure incertaine : le projet C 27 (incluant la Loi sur l'intelligence artificielle et les données, LIAD/AIDA) a été abandonné lorsque la session parlementaire a été interrompue le 6 janvier 2025. Depuis, l'encadrement repose sur les lois existantes et sur des mesures volontaires, dont le Code de conduite sur l'IA générative.

Les entreprises avec lesquelles nous dialoguons, qu'il s'agisse de semi-conducteurs, de services TI, de plateformes numériques ou de télécommunications, jouent un rôle déterminant dans la façon dont l'IA est conçue, intégrée et déployée. Selon leur place dans la chaîne de valeur, elles influencent à la fois les capacités techniques (infrastructure), les choix d'usage (intégration) et, en aval, les impacts sur les utilisateurs et la société.

Vers une transition juste en matière d'intelligence artificielle

Les discussions entourant l'intelligence artificielle (IA) se concentrent encore largement sur les risques technologiques et éthiques, tels que les biais algorithmiques, la protection des données ou les usages malveillants. Toutefois, un enjeu complémentaire est central : l'impact de l'IA sur le travail, les métiers et l'emploi. Cet enjeu est particulièrement important pour les entreprises de services et de services conseils, où l'IA a un impact direct sur la façon dont les connaissances sont produites, mobilisées et transmises, et, par conséquent, sur les métiers ainsi que sur les mécanismes de développement et de maintien des compétences. Dans ces secteurs, l'IA ne transforme pas seulement les outils, mais également la nature des tâches, les compétences requises et les parcours professionnels, en ayant notamment un impact au niveau d'entrée de carrière. L'automatisation de certaines activités, la reconfiguration des processus et l'évolution rapide des compétences soulèvent des questions importantes quant à l'adaptation des modèles d'affaires fondés sur l'expertise humaine.

À ce stade, la divulgation sur ces enjeux demeure limitée, alors même que ces transformations ont des implications directes pour la formation, la relève et la transmission des compétences dans les entreprises de services. C'est dans ce contexte que nous abordons avec certaines entreprises la perspective d'une juste transition en IA. Cette approche vise à encourager et à faire progresser les pratiques des entreprises afin qu'elles :

- **reconnaissent explicitement l'impact de l'IA** sur le travail, les métiers et les compétences comme un enjeu de gouvernance, suivi au plus haut niveau ;
- **développent des diagnostics** structurés permettant d'identifier les métiers et compétences les plus exposés aux transformations induites par l'IA ;
- **mettent en œuvre des mesures concrètes d'accompagnement** de leur main-d'œuvre, notamment en matière de formation, de requalification, de mobilité interne et de maintien de parcours de relève viables.



Nos attentes envers les entreprises

Nous attendons des entreprises technologiques qu'elles :

- **adoptent des principes d'usage responsable de l'IA**, incluant notamment le respect des droits de la personne, la transparence et la consultation des parties prenantes ;
- **assurent une gouvernance efficace**, avec des conseils d'administration compétents sur ces enjeux et, idéalement, la création de comités éthiques internes ;
- **évaluent les risques proactivement**, notamment via des évaluations d'impact sur les droits de la personne, afin d'identifier, prévenir et atténuer les effets négatifs de leurs technologies ;
- **mettent en place des mécanismes de gestion rigoureux**, incluant la diligence raisonnable auprès des clients et fournisseurs, la formation des employés, des audits indépendants, et l'accès à des recours pour les personnes affectées ;
- **rendent compte de manière transparente** des mesures prises, à travers des divulgations concrètes et des études de cas.



ÉTUDE DE CAS

AT&T adopte un code d'IA responsable pour ses fournisseurs

Contexte

AT&T utilise l'IA dans ses opérations pour améliorer l'efficacité, la fiabilité et la sécurité de ses réseaux, ainsi que pour soutenir des usages internes. L'entreprise indique aussi recourir à l'IA générative pour faciliter la résolution de problèmes et l'accès à l'information pour les clients et les employés. Par ailleurs, AT&T présente des solutions destinées à des clients qui combinent connectivité, données et IA, notamment dans des cas d'usage industriels. Dans ce contexte, les risques portent surtout sur la protection de la vie privée, les biais et la discrimination dans certains usages, ainsi que la qualité et la fiabilité de l'information.

Actions d'Æquo

Æquo entretient depuis plusieurs années un dialogue avec AT&T sur divers enjeux, dont la protection des données personnelles. AT&T a publié relativement tôt des principes directeurs en matière d'IA (AI Guiding Principles). Depuis 2024, nous avons intégré l'IA à ce dialogue, en portant l'attention sur la mise en œuvre concrète de ces principes, l'encadrement des fournisseurs et la prise en compte spécifique des droits de la personne.

Objectifs d'engagement

Dans le cadre de notre dialogue sur l'IA, nous avons défini quatre priorités :

- **L'adoption et la divulgation d'une politique** encadrant l'usage responsable des technologies d'IA ;
- **La divulgation de la manière dont les principes sont appliqués** (processus, contrôles, responsabilités) ;
- **La mise en place d'un dispositif de supervision des fournisseurs** liés à l'IA ;
- **La réalisation et la mise à jour d'études d'impact sur les droits de la personne (HRIA)** intégrant explicitement les risques liés à l'IA.

Résultats

En 2025, AT&T a publié son [Supplier Artificial Intelligence Requirements \(SAIR\)](#), un cadre qui fixe des exigences applicables aux fournisseurs qui utilisent ou développent des systèmes d'IA pour AT&T. Ce document précise notamment des attentes sur les usages permis, les modèles et plateformes autorisés, la documentation attendue, ainsi que des exigences de transparence lorsque des systèmes d'IA interagissent avec des utilisateurs finaux. Cette publication constitue une étape concrète importante qui formalise des règles explicites auprès de la chaîne d'approvisionnement.

Prochaines étapes

Pour renforcer son approche responsable en matière d'IA, plusieurs axes d'améliorations ont été identifiés :

- **Divulgence d'une politique IA exhaustive** : AT&T publie des principes directeurs et présente une page dédiée à l'IA responsable, tout en indiquant que sa politique IA est interne. Nous invitons AT&T à divulguer une politique IA exhaustive.
- **Mise en œuvre des principes éthiques** : AT&T doit fournir davantage de détails sur l'application concrète de ses principes éthiques, notamment en publiant des études de cas sur leur intégration dans des projets spécifiques.
- **Évaluations d'impact sur les droits de la personne (HRIA)** : Nous encourageons AT&T à systématiser l'intégration d'études d'impact sur les droits de la personne, couvrant des risques tels que la protection des données et les biais algorithmiques, et à publier des exemples concrets des actions entreprises.

Responsabilité d'entreprise et gouvernance

Dans une logique d'amélioration continue et de structuration de ses pratiques, Æquo a engagé en 2025 de nouvelles démarches visant à formaliser et renforcer ses pratiques internes, notamment l'élaboration d'une politique d'approvisionnement responsable et la réalisation d'un premier bilan carbone.

Une nouvelle Politique d'approvisionnement responsable

Adoptée par le conseil d'administration au début de l'année 2026, la politique d'approvisionnement responsable d'Æquo encadre les décisions d'achat en cohérence avec ses engagements en développement durable. Elle repose sur l'intégration de critères ESG, la prise en compte du cycle de vie, la priorité aux fournisseurs locaux et l'amélioration continue, afin de réduire l'empreinte environnementale et soutenir des pratiques responsables.

Nouveauté : Empreinte carbone

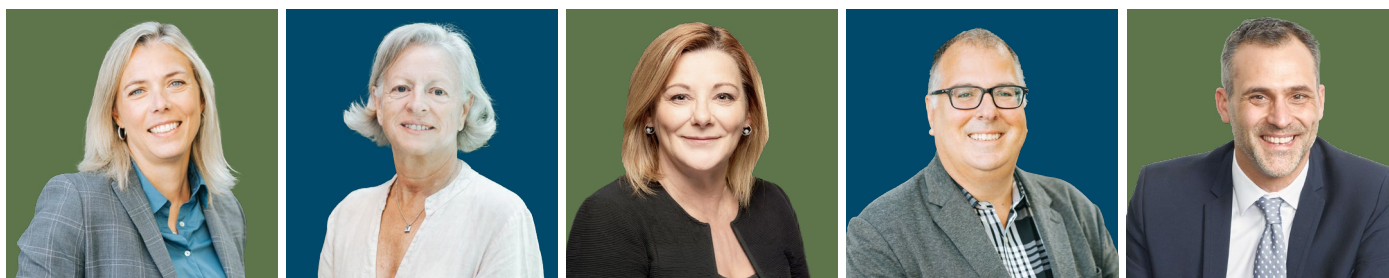
Émissions pour l'année de référence 2025 : 37.29 TCO2e

Note méthodologique : Le calcul de l'empreinte carbone 2025 d'Æquo a été réalisé selon le référentiel du GHG Protocol, en s'appuyant sur le calculateur de la BDC pour les achats de biens et services et les déplacements domicile travail, ainsi que sur Planetair pour une estimation plus précise des déplacements professionnels. En tant qu'entreprise de services sans sources d'émissions directes ni consommation énergétique sous contrôle opérationnel, aucune émission n'a été comptabilisée en scopes 1 et 2. L'analyse s'est donc concentrée sur certaines catégories du scope 3, notamment les achats de biens et services (approche monétaire), les voyages d'affaires et les déplacements domicile travail, évalués à partir des distances moyennes et des pratiques de mobilité des employés. Les autres catégories du scope 3 n'ont pas été retenues, car jugées non pertinentes, non significatives ou en raison d'un manque de données disponibles à ce stade.

Des scénarios de compensation des émissions seront évalués dans le cadre du prochain exercice.

Conseil d'administration

Josée Cavalancia, Johanne Gélinas, Brigitte Gascon, Éric Filion et Daniel Charron



Annexe – Plans d'action 2025-2026

Nos dialogues et les principaux enjeux par industrie





Les nouvelles entreprises intégrées aux pools d'engagement 2026 sont indiquées en **gras**.

MARCHÉ CANADIEN

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Banques commerciales	Banque CIBC	Crise climatique			
	Banque de Montréal				
	Banque Royale du Canada				
	Banque Scotia				
	Banque TD				
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Alimentation Couche-Tard	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Empire Company				
	Loblaw				
	Metro				
	Restaurant Brands				
	Saputo				
Détaillants spécialisés	Dollarama	Crise climatique	Gestion des déchets	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Santé et sécurité des employés	
Électricité et énergie renouvelable	Borex		Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	
Métaux et mines	Barrick Gold	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	
	First Quantum Minerals				
	Teck Resources				
Pétrole et gaz	Canadian Natural Resources	Crise climatique		Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	
	Cenovus Energy				
	Enbridge				
	L'Impériale				
	Pembina Pipeline				
	Suncor				
	TC Énergie				
	Tourmaline Oil				





Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Produits chimiques	Nutrien	Crise climatique	Impact écologique		
Services d'ingénierie et de construction	WSP			Transformation du travail lié à l'intelligence artificielle	Éthique, fraude et corruption
Technologie et communications	CGI	Crise climatique		Gestion responsable des technologies d'intelligence artificielle	
	Descartes				
	Telus				

MARCHÉ AMÉRICAIN





Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	AutoZone	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Ford				
	Tesla				
	Fox Factory <i>(non reconduite en 2026)</i>				
Banques commerciales	Bank of America	Crise climatique			
	JPMorgan Chase				
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Costco	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	
	Dominos Pizza				
	Tyson Foods				
	McDonald's				
	Walmart				
Détaillants spécialisés	Dollar General	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Dollar Tree				
	TJX Companies				
Gestion immobilière	Public Storage	Crise climatique			
Hôtel	Marriott Vacations Worldwide <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	
Machinerie industrielle	Deere & Co	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits Santé et sécurité des employés	

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Pétrole et gaz	EOG Resources	Crise climatique			
	Kinder Morgan				
	Valero				
	Williams Companies				
Produits chimiques	Sherwin Williams	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits	
Produits loisirs	Yeti <i>(non reconduite en 2026)</i>		Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Responsabilité relative aux produits et services	
Produits ménagers et personnels	Procter & Gamble	Crise climatique	Impact écologique Gestion des déchets		
Technologie et communications	AT&T	Crise climatique		Gestion responsable des technologies d'intelligence artificielle	
	Texas Instruments				
	Verizon				
Services d'ingénierie et de construction	Primoris Services	Crise climatique			Structuration et approche ESG
Services financiers	Mastercard	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits et services	
	Visa				

MARCHÉS INTERNATIONAUX

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	BMW	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Honda				
	Tesla				
	Mazda <i>(non reconduite en 2026)</i>				
	Renault				
	Toyota				
Banques commerciales	ABN Amro <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique			
	Barclays				
	BNP Paribas <i>(non reconduite en 2026)</i>				
	HSBC				

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Ahold Delhaize	Crise climatique	Impact écologique Gestion de l'eau	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Barry Callebaut				
	Carrefour				
	Danone				
	Diageo				
	Nestlé				
	Restaurant Brands				
	Loblaw				
	Sainsbury				
Unilever					
Équipement électronique	Keyence	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Gestion immobilière	Scentre Group	Crise climatique			
Hôtel	Intercontinental Hotels <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique		Relations et bien-être des employés	
Machinerie industrielle	Daikin Industries <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Vestas Wind Systems <i>(non reconduite en 2026)</i>			Santé et sécurité des employés	
Pétrole et gaz	Enagás <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique	Impact écologique		
	Repsol				
	Total Énergies				
Produits chimiques	DSM-Firmenich	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits et services	
	Symrise			Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Produits de loisir	Shimano			Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Produits ménagers et personnels	Beiersdorf	Crise climatique	Impact écologique		
	Henkel		Gestion des déchets		
	L'Oreal				
Services d'ingénierie et de construction	Vinci <i>(non reconduite en 2026)</i>			Diversité, équité et inclusion Responsabilité relative aux produits et services	Éthique, fraude et corruption


Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Vêtements et accessoires	Inditex	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Adidas				
	Hermès				
	LVMH				
	Mazda <i>(non reconduite en 2026)</i>				

MARCHÉ DES PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Aérospatiale	Bombardier <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits	
	Lisi <i>(non reconduite en 2026)</i>			Relations et bien-être des employés	
Appareils ménagers	De'Longhi <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique	Impact écologique Gestion des déchets	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Automobiles et pièces automobiles	Goodyear Tire & Rubber	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Groupe MTY	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	High Liner foods				
	Industries Lassonde				
	Nomad Foods				
	Roger Sugar				
Salmar					
Détaillants spécialisés	Kingfisher	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Canadian Tire			Relations et bien-être des employés	
Pétrole et gaz	Advantage Energy	Crise climatique		Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	
	Peyto Exploration & development				

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Gestion immobilière	Agree Realty Alexandria Real Estate Equities Brandywine Realty Trust <i>(non reconduite en 2026)</i> Highwoods Properties Killam Apartment REIT Kite Realty Group Trust Savills	Crise climatique			
Hôtels	Meliá Hotels <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique		Relations et bien-être des employés	
Machinerie industrielle	Federal Signal <i>(non reconduite en 2026)</i> Linamar Savaria	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits Santé et sécurité des employés	
Métaux et mines	Algoma Steel Forage Orbit <i>(non reconduite en 2026)</i> Hudbay minerals K92 Mining	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	Structuration et approche ESG
Papiers et produits forestiers	Canfor <i>(non reconduite en 2026)</i> Stella-Jones	Crise climatique	Impact écologique	Santé et sécurité des employés	
Produits de loisirs	BRP Brunswick	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits et services Santé et sécurité des employés	
Semi-conducteur	5N Plus <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique		Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Santé et sécurité des employés	
Vêtements et accessoires	Samsonite		Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Produits ménagers et personnels	Nature Sunshine	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	

MARCHÉS ÉMERGENTS

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	Hyundai Motor <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Leapmotor				
Commerce électronique	Alibaba	Crise climatique		Gestion responsable des technologies d'intelligence artificielle	
Construction	Emaar Properties	Crise climatique	Gestion de l'eau	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Ambev	Crise climatique	Impact écologique Gestion de l'eau		
	Fomento Economico Mexicano <i>(non reconduite en 2026)</i>				
Équipement électronique	LG <i>(non reconduite en 2026)</i>	Crise climatique		Gestion responsable des technologies d'intelligence artificielle	
	Samsung Electronics			Responsabilité relative aux produits et services	
Métaux et mines	Antofagasta	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	
	Grupo México				
	Vale				



info@aequo.ca

1111 Rue Saint-Urbain
Bureau 210,
Montréal, Québec H2Z 1Y6

aequo.ca